

Le mot d'Antoine



Janvier 2022

Précisions sur les masques et autres règles

DURÉE DE L'ISOLEMENT		
12 ans et plus	Moins de 12 ans	Personnes immunodéprimées
Retournement requis 5 jours* 3-7 jours en cas de retour en bus scolaire	5 jours Si vous avez un test positif, 5 jours. Si vous avez un test négatif, 3 jours. Si vous avez un test positif, 5 jours. Si vous avez un test négatif, 3 jours.	21 jours
Non retournement requis 10 jours		

* Si vous êtes un travailleur de la santé, communiquez avec votre milieu de travail pour recevoir les consignes de lieu de l'isolement et de retour au travail.

Plus d'information : [Quebec.ca/isolement](https://quebec.ca/isolement)

Votre gouvernement Québec

À compter de lundi 17 janvier, le port du masque est obligatoire en tout temps dans l'établissement pour les élèves du primaire, soit de la première à la 6^e année. Il n'est toutefois pas obligatoire à l'extérieur.

Aussi, la durée de l'isolement est différente de ce qui prévalait avec les vacances de Noël. Nous vous référons au site suivant : [Quand faut-il s'isoler \(COVID-19\) | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://quebec.ca/isolement) Vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir pour les semaines à venir. Aussi, en cas de doute, n'hésitez pas à vous adresser à nous.

En cas de modifications ou de rectifications de ces règles, nous vous tiendrons informés.

Lecteurs de CO² dans les classes

Le 5 janvier dernier, les ouvriers du centre de services scolaire ont installé, dans toutes les classes de l'école, des capteurs de CO². L'utilisation de ces équipements permettra le monitoring en continu de la concentration de CO₂, de l'humidité relative et de la température dans les classes, l'identification des classes et des bâtiments problématiques, la mise en place de correctifs ciblés et adaptés à chaque situation. Ceux-ci devraient être raccordés à une centrale de lecture sous peu, ce qui permettra d'en faire le suivi en temps réel.



Règles pour les adultes et visiteurs



Un petit mot également pour les parents qui viennent chercher leur enfant. Il n'est toujours pas possible d'entrer dans l'école, sauf sur invitation de la direction. Vous pouvez entrer dans le vestibule et appuyer sur la sonnette pour parler à madame Chantal Tanguay et ainsi demander à faire préparer votre enfant et l'attendre à l'extérieur. Vous pouvez aussi appeler avant de vous déplacer et votre enfant pourra vous rejoindre à l'extérieur. Si vous entrez dans le vestibule, vous **devez** porter un

masque ou un couvre-visage. Aussitôt que vous entrez dans l'école, vous devez changer votre masque et mettre celui fourni par l'école. Nous vous remercions de votre collaboration!

Inscriptions des nouveaux élèves du préscolaire pour l'année 2022-2023

La période officielle des inscriptions se déroulera du 31 janvier au 11 février 2022. **Le parent devra prendre rendez-vous avant de se présenter à l'école, par le biais du logiciel « Booking »,** qui est déjà disponible sur le site de la CSSP (www.csp.ca) ou sur notre site Web de l'école : <http://antoinegirouard.csp.qc.ca/>

Le parent devra à l'avance remplir les formulaires suivants et les apporter à l'école lors de votre rendez-vous :

- Formulaire d'inscription préscolaire-primaire (À venir sur le site www.csp.ca)
- Formulaire d'inscription du service de garde (À venir sur le site www.csp.ca)
- Formulaire sur le dépistage des difficultés de langage – préscolaire (À venir sur le site www.csp.ca)

Le parent devra également apporter l'original du certificat de naissance de son enfant (grand format) ainsi qu'une copie de celui-ci, une preuve de résidence, de même qu'un crayon à l'encre bleu afin d'éviter la manipulation du matériel.

Le parent devra se présenter seul et attendre à l'extérieur de l'école à l'heure de son rendez-vous.

Réinscriptions des élèves du primaire pour l'année 2022-2023

La période officielle d'admission et d'inscription se déroulera du 31 janvier au 11 février 2022. L'inscription en ligne s'applique uniquement aux élèves qui fréquentent présentement le préscolaire ou une classe de 1^{re} à la 5^e année du primaire.

La fiche d'inscription sera disponible sur le Mosaik Portail Parents à compter du 31 janvier à 8 h. Les parents auront jusqu'au 11 février à 16 h pour la remplir et la soumettre en ligne.

Il est important de procéder à la réinscription de son enfant pendant cette période, car les inscriptions tardives sont parmi les premières à être identifiées pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans une classe.

Premier bulletin

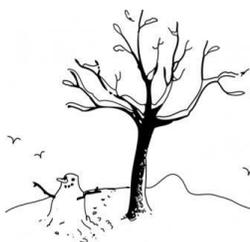


Le ministre de l'Éducation a permis le report de la livraison du premier bulletin. Vous aurez accès au premier bulletin au plus tard le 11 février 2022 sur Mozaïk Portail Parents. La pondération de ce bulletin demeure la même, soit 40% pour le premier bulletin et 60% pour le second. Bon succès à tous nos élèves!

Séances du conseil d'établissement

Veuillez prendre note que la prochaine séance virtuelle du conseil d'établissement aura lieu le 25 janvier prochain à 18h 30.

Saison hivernale



Nous désirons vous rappeler d'être vigilants quant à l'habillement de vos enfants. Nous avons connu des temps doux jusqu'à dernièrement, mais il arrive qu'il fasse plus froid, ce qui complique les choses quand vient le temps d'habiller nos enfants. Les élèves vont dehors pour des périodes plus ou moins longues selon la température extérieure et doivent être vêtus en conséquence.

Journée pédagogique

Le **27 janvier** sera une journée pédagogique pour les élèves inscrits à cette journée.

Vaccination première dose et seconde dose

Les rendez-vous de première dose pour les enfants non vaccinés doivent se faire auprès des centres de vaccination.

Pour la seconde dose, nous n'avons pas encore eu la confirmation de la date retenue pour notre école. Je sais que certains d'entre vous ont reçu un rendez-vous pour le 27 janvier, toutefois, cela ne pourra pas avoir lieu à ce moment, car il s'agit d'une journée pédagogique. La date vous sera communiquée aussitôt que nous en serons informés.



Sylvie Landry
Directrice